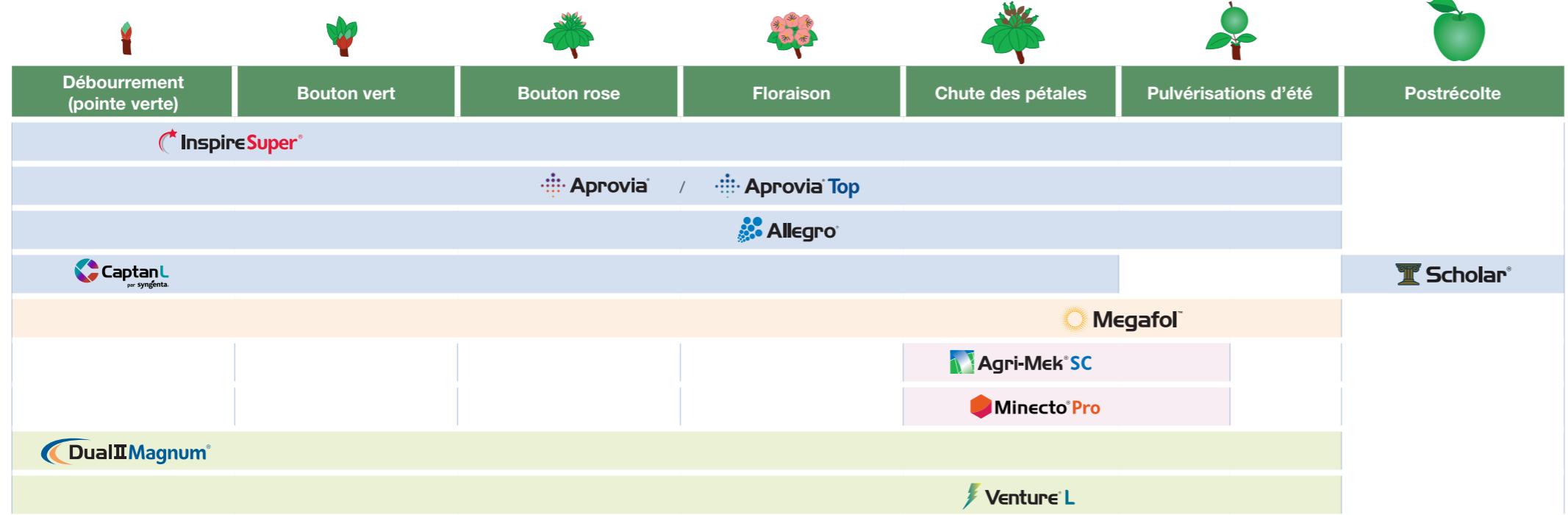


Guide de référence rapide pour les pommes

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupe de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange	Nbre maximal d'application*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Fongicides															
Taches sur les feuilles et les fruits	Allegro® (Groupe 29)	27517	Pommes	Foliaire	SC	L	5	0,2 à 0,4 L/acre (0,5 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	24	28	Tavelure du pommier, moucheture du pommier, tache de suie du pommier, rouille de Virginie (rouille grillagée), pourriture amère, alternariose	Pourriture noire, tache phoméenne, rouille du cognassier, acarien jaune (tétranyque à deux points), tétranyque (acarien) rouge du pommier, ériophyide du pommier	La dose d'application diffère selon la cible.
	Aprovia® (Groupe 7)	31981	Pommes et poires (11-09)	Foliaire	EC	E	4	0,12 à 0,2 L/acre (0,3 à 0,5 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	30		Tavelure, oïdium, tache alternarienne	
	Aprovia Top (Groupes 3 + 7)	31526	Pommes et poires (11-09)	Foliaire	EC	E	4	0,16 à 0,26 L/acre (0,39 à 0,64 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	30	Tavelure du pommier, oïdium (blanc), tache alternarienne, rouille de Virginie (rouille grillagée), rouille du cognassier, tache phoméenne, tache de suie, moucheture du pommier		La dose d'application diffère selon la cible.
	Captan L par syngenta. (Groupe M04)	35343	Poires	Foliaire	SC	L	2 ou 10	2 L/acre (5 L/ha)	Aucun	7	Consulter l'étiquette	Consulter l'étiquette	Consulter l'étiquette pour les renseignements sur l'application. Tavelure et tache de suie.		Ne pas utiliser sur les poires D'Anjou. Ne pas appliquer Captan L en combinaison avec, ou immédiatement avant ou peu après, des pulvérisations à base d'huile.
			Pommes	Foliaire	SC	L	2 ou 10	2 L/acre (5 L/ha)	Aucun	7	Consulter l'étiquette	Consulter l'étiquette	Tavelure primaire, tache de suie, moucheture, tache phoméenne, pourriture amère, pourriture noire, chancre pérennant du pommier.		Consulter l'étiquette pour les renseignements sur l'application. Ne pas appliquer Captan L en combinaison avec, ou immédiatement avant ou peu après, des pulvérisations à base d'huile.
	InspireSuper® (Groupes 3 + 9)	30827	Pommes et poires (11-09)	Foliaire	EW	E	4	0,23 à 0,34 L/acre (0,56 à 0,84 L/ha)	Surfactant non ionique 0,1 % v/v	7 à 10	12	14	Tavelure du pommier, tache phoméenne, rouille de Virginie (rouille grillagée), moucheture du pommier, rouille du cognassier, tache de suie	Oïdium	La dose d'application diffère selon la cible.
	Scholar® (Groupe 12)	29528	Pommes et poires (11-09)	Post-récolte	SC	L	1	496 mL/200 000 litre de fruits (496 mL/90 000 kg de fruits)	Aucun	S.O.	S.O.	S.O.	Moisissure bleue, pourriture grise		
	Ridomil Gold® 480 SL (Groupe 4)	28474	Pommes	Au sol	SL	S	2	1 mL/5 L d'eau/arbre	Aucun	S.O.	12	S.O.	Pourriture du collet		Pour utilisation seulement sur les arbres non en production.

REI = Re-entry interval PHI = Pre-harvest interval

Moment approprié pour l'application





Guide de référence rapide pour les pommes

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupe de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange	Nbre maximal d'application*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Commentaires
Insecticides														
Acariens														
	(Groupe 6)	31607	Pommes	Foliaire	SC	L	1	4,5 mL/100 L d'eau 68 mL/acre (0,17 L/ha)	Huile de pulvérisation 0,25 à 1 % v/v 10 à 20 L/ha	S.O.	12	28	Tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel, tétranyque rouge du pommier, mineuse marbrée du pommier	Précautions pour les polliniseurs : Ce produit est毒ique pour les abeilles. Ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture (du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales).
			Poires	Foliaire	SC	L	2	4,5 à 9 mL/100 L d'eau 69 à 138 mL/acre (0,17 à 0,34 L/ha)	Huile de pulvérisation 0,25 à 1 % v/v 10 à 20 L/ha	21	12	28	Tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel, tétranyque rouge du pommier, ériophyde du poirier, tétranyque jaune, psylle du poirier	Précautions pour les polliniseurs : Ce produit est毒ique pour les abeilles. Ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture (du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales).
	(Groupes 6 + 28)	33023	Pommes	Foliaire	SC	L	1	0,2 L/acre (0,5 L/ha)	Huile de pulvérisation 0,25 à 1 % v/v 10 à 20 L/ha OU SNI 0,1 à 0,5 % v/v	S.O.	12	28	Carpocapse, tordeuse orientale du pêcher, mineuse marbrée, mineuse marbrée occidentale, tordeuse à bandes obliques, enrouleuse trilignée, tordeuse du pommier, tordeuse européenne, pique-bouton du pommier, tordeuse du bouton du pommier, hoplocampe des pommes, tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel, tétranyque rouge du pommier	Si on le mélange avec un agent tensioactif non ionique, utiliser un type pénétrant. Ce produit est toxic pour les abeilles. Ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture (du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales).
			Poires	Foliaire	SC	L	1 or 2	0,2 à 0,4 L/acre (0,5 à 1 L/ha)	Huile de pulvérisation 0,25 à 1 % v/v 10 à 20 L/ha OU SNI 0,1 à 0,5 % v/v	10 ou 21	12	28	Carpocapse, tordeuse orientale du pêcher, mineuse marbrée, mineuse marbrée occidentale, tordeuse à bandes obliques, enrouleuse trilignée, tordeuse du pommier, tordeuse européenne, pique-bouton du pommier, tordeuse du bouton du pommier, hoplocampe des pommes, tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel, tétranyque rouge du pommier	La dose d'application diffère selon la cible; l'intervalle entre les pulvérisations dépend de la cible. Si on le mélange avec un agent tensioactif non ionique, utiliser un type pénétrant. Ce produit est toxic pour les abeilles. Ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture (du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales).
Herbicides														
	(Groupe 15)	25729	Pommes et poires	Présemis incorporé ou en prélevé	EC	E	1	0,51 à 0,71 L/acre (1,25 à 1,75 L/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Feuilles larges et graminées annuelles, souchet comestible	
			Pommes et poires	Postlevée ou en bandes	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Graminées annuelles	La dose d'application diffère selon la cible.
Bio-solutions														
	2016013D	Toutes	Foliaire	L	S	S.O.		1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0		Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.

* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Agri-Mek®, Aprovia®, Dual II Magnum®, Inspire Super®, Matador®, Ridomil Gold®, Scholar®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Allegro® is a trademark of ISK Biosciences Corporation. Megafo® est une marque déposée de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2025 Syngenta